



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 28 mai 2013

Présidence : M. Charles Gabella

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 12 février 2013 n° 4/13 "Future organisation du SDIS Région "Etraz Région"
ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. autorise la Municipalité à adhérer à l'association intercommunale SDIS Etraz Région;
2. accepte les statuts du SDIS Etraz Région tels que présentés.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Charles Gabella

Rose-Marie Regidor

Le délai référendaire de 20 jours court dès le 31 mai 2013.